HÉGÉ
HÉLICOPTÈRE

FORMATION PILOTE
PROFESSIONNEL
HÉLICOPTÈRE

C.P.L.(H) - COMMERCIAL PILOT LICENCE (HELICOPTER) (théorie et pratique)

A.T.P.L.(H) IR - AIRLINE TRANSPORT PILOT LICENCE (HELICOPTERE) (théorie)

AGREMENT DGAC FR.ATO.0204

Organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le n° 11 78 82859 78 (ce n° ne vaut pas agrément d'état)

Créée en 1992, la société HÉGÉ-SERVICE, spécialisée dans le transport, a développé une activité aéronautique depuis 2010 dans la formation de pilotes hélicoptère privés et professionnels ainsi que dans le travail aérien et le transport aérien.

HÉGÉ-HÉLICO est un centre de formation enregistré et approuvé par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) selon les nouvelles normes européennes en vigueur (2014).

Nous vous proposons des formations adaptées à votre rythme et à votre emploi du temps. Vous trouverez dans cette brochure les informations concernant votre centre de formation, notre flotte, les privilèges qu'offrent la licence CPL(H), le contenu des formations théoriques et pratiques ainsi que les tarifs et les différentes possibilités d'aide au financement.

N'hésitez pas à nous contacter. Un entretien personnalisé vous sera proposé avec l'un de nos instructeurs.

info@hege-helicoptere.com | www.hege-helicoptere.com
+33 (0)1 39 56 74 35 | Aéroport de Toussus-le-Noble, Bâtiment 110 - Zone Est, 78117 TOUSSUS-LE-NOBLE - FRANCE
S.A.S au capital de 20 000€ - TVA FR 70 387 601 511 000 34 - R.C.S Versailles B 387 6015 11 - Code APE 4941 B

1. LE CENTRE DE FORMATION

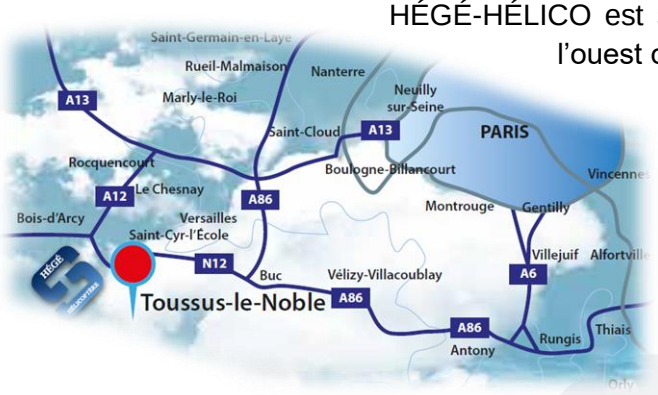

HÉGÉ-HÉLICO est situé sur **l'aéroport de Toussus-le-Noble**, à l'ouest de Paris, près de Versailles.

La proximité de Paris et celle de grands aéroports internationaux vous permettent d'effectuer des exercices dans des zones à forte densité de trafic afin de parfaire vos connaissances en radiotéléphonie et en navigation dans un espace aérien complexe.

HÉGÉ-HÉLICO est une **école composée** de :

- ✓ 4 pilotes professionnels instructeurs, dont 2 examinateurs,
- ✓ 1 instructeur théorie sol,
- ✓ 1 assistante administrative,

Le centre de formation **pour les particuliers et pour les professionnels** est ouvert 7 jours sur 7, toute l'année.

Les cours sont dispensés selon l'agencement suivant :

- ✓ **Cours théoriques** : une salle de cours collectifs ou particuliers, deux salles de briefings / débriefings / préparation des vols.
- ✓ **Cours pratiques** : HÉGÉ-HÉLICO vous offre la possibilité d'effectuer votre formation sur des hélicoptères de type **Robinson R22, R44, R66, Cabri G2, EC120B, AS350/EC130.**

HÉGÉ-HÉLICO propose à ses élèves les **formations** suivantes :

- ✓ licence de pilote privé hélicoptère LAPL(H) (théorie et pratique)
- ✓ licence de pilote privé hélicoptère PPL(H) (théorie et pratique)
- ✓ licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) intégré ou modulaire (théorie et pratique)
- ✓ théorie Pilote de Ligne Hélicoptère ATPL(H) IR
- ✓ stage initial, recyclage, délivrance, prorogation et renouvellement instructeur FI(H)
- ✓ qualification vol de nuit
- ✓ habilitation hélisurface (zones exiguës – Reco DZ)
- ✓ habilitation héliport de Paris - LFPI
- ✓ Stage Sécurité Robinson R22, R44 (Safety Course Robinson)
- ✓ soirées « refresh » théorique
- ✓ Qualifications de Types (QT) : R22, R44, R66, Cabri G2, EC120B, AS350, AS355, Alouette 2 SE313B, Gazelle SA341/342.
- ✓ prorogations et renouvellements de QT
- ✓ formation théorique PPL(A) et drones en complément des formations spécifiques hélicoptère

2. *LES PRIVILEGES DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE*

CPL(H)

La licence de **Pilote Professionnel Hélicoptère** permet à son titulaire d'exercer une activité rémunérée dans le **transport aérien commercial** ainsi que **dans le travail aérien.**

Cette licence permet d'exercer les privilèges suivants à partir de 18 ans :

- ✓ les fonctions de commandant de bord sur tout hélicoptère certifié mono pilote effectuant un transport aérien commercial. (À condition d'avoir accompli 150 heures de vol en qualité de commandant de bord)
- ✓ les fonctions de copilote dans le transport aérien commercial et les fonctions de commandant de bord sur tout hélicoptère effectuant une opération de travail aérien.

Les différents secteurs d'activité :

Transport public :

- ✓ transport de passagers
- ✓ évacuation sanitaire (SAMU)
- ✓ transport pour les compagnies pétrolières (in shore & offshore)
- ✓ transport de fret

Travail aérien :

- ✓ prises de vues aériennes, vidéo, surveillance (pipelines, incendies, lignes EDF …) avec l'obtention de la DNC photo / vidéo / surveillance …
- ✓ travail à l'élingue, épandage agricole…
- ✓

ATPL(H)

La licence de **Pilote de Ligne Hélicoptère** permet à son titulaire d'exercer une activité rémunérée dans le **transport aérien commercial** ainsi que **dans le travail aérien.**

Cette licence permet d'exercer les privilèges suivants à partir de 21 ans :

- ✓ les fonctions de commandant de bord sur tout hélicoptère certifié mono pilote et multi pilote effectuant un transport aérien commercial.
- ✓ les fonctions de copilote dans le transport aérien commercial et les fonctions de commandant de bord sur tout hélicoptère effectuant une opération de travail aérien.
- ✓ Pour toute exploitation d'hélicoptères disposant d'une configuration siège supérieure à 19 et pour l'exploitation en IFR (vol aux instruments) d'hélicoptères disposant d'une configuration passager supérieure à 9.

3. NOS HELICOPTERES :

Robinson R22 : il équipe la plupart des écoles d'hélicoptère. Très maniable, performant et des coûts d'exploitation réduits font de lui un appareil très apprécié par les nombreux stagiaires qui l'ont adopté.

Robinson R44 : c'est le quadriplace civil le plus vendu au monde. Il est doté de commandes de vol assistées et est équipé d'un moteur puissant.
Rapide et spacieux, cet hélicoptère est l'un des plus utilisés pour le voyage et la formation des pilotes professionnels.

Robinson R66 : le dernier né de la famille Robinson est un hélicoptère doté d'une turbine Rolls-Royce RR300. Hélicoptère de 5 places spacieux, avec une grande soute, plus rapide et plus puissant que le R44.

Cabri G2 : l'hélicoptère deux places français ultra performant. Dernier né des ateliers Guimbal. Equipement de nuit, avionique moderne, plus de 4h d'autonomie à une vitesse avoisinant les 90 kts en croisière.

Eurocopter EC 120B (H120) : Le *Colibri* est un hélicoptère léger monoturbine conçu par Eurocopter, et assemblé dans ses ateliers à Marignane. Il a été conçu pour transporter un pilote et quatre passagers, et doté d'une polyvalence pour s'adapter aux besoins de ses clients, qu'ils soient des acquéreurs privés ou des organismes publics, voire militaires. La technologie à Fenestron du rotor arrière en fait l'hélicoptère le plus silencieux de sa catégorie.

L'AS350 Ecureuil (H125) est un hélicoptère léger polyvalent développé en premier lieu par Aérospatiale, puis Eurocopter à partir de Janvier 1992. C'est un hélicoptère à turbine monomoteur qui transporte son pilote et 5 passagers. Très utilisé dans le milieu militaire, l'Ecureuil est idéal dans le civil pour le transport de nombreux passagers sur de longues distances comme pour le travail aérien.

4. FORMATION THEORIQUE

4.1. Formalités d'entrée en stage :

Aucun niveau scolaire n'est requis. Une évaluation d'entrée en stage sera réalisée.

Pièces à fournir :

- ✓ fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ autorisation parentale pour les élèves mineurs
- ✓ licence PPL(H) ou LAPL(H) (Pilote Privé)

Matériel nécessaire à la charge de l'élève :

- ✓ ouvrages Mermoz pour la partie théorique (voir avec instructeurs)
- ✓ théorie élémentaire de l'hélicoptère (Roger Raletz)
- ✓ calculatrice scientifique
- ✓ rapporteur
- ✓ computeur (type Aristo 617)

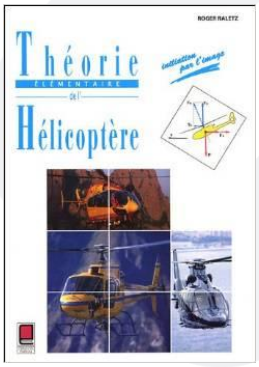

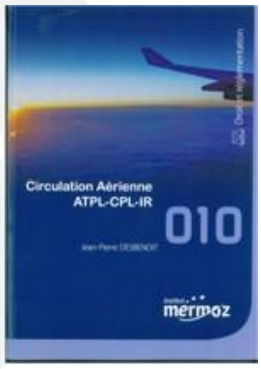

4.2. Contenu de la formation

La formation théorique CPL(H) ou ATPL(H) IR est conforme au programme de formation approuvé selon les nouvelles **normes européennes PART- FCL**.

Le stage théorique CPL(H) comprend au total **360 heures de cours**. Il est programmé sur une **durée de 12 semaines** et est effectué en 2 parties distinctes d'une durée 6 semaines chacune séparées par environ 2 semaines de révisions personnelles au cours desquelles les premiers modules peuvent être passés.

Le stage théorique ATPL(H) IR comprend au total **650 heures de cours**. Il est programmé sur une **durée de 18 semaines** et est effectué en 3 parties distinctes d'une durée 6 semaines chacune séparées par environ 2 semaines de révisions personnelles au cours desquelles les premiers modules peuvent être passés.

Le stage est dispensé par **Yves PARROCO**, pilote professionnel (IR) et instructeur sol depuis plus de 30 ans.

Après une formation à la « Florida flight academy » (Miami, USA), Yves PARROCO devient instructeur sol et vol à la « Safari aviation » (Hollywood, USA). Il pilotera pour « Africair services » au Sénégal avant de se consacrer exclusivement à la formation théorique CPL(A) / CPL(H) / IFR au sein de différentes écoles.

Conditions de réussite :

- ✓ pour être reçu à l'examen, il faut obtenir au moins **75%** de bonnes réponses pour chaque module
- ✓ délai pour réussir l'ensemble des épreuves : 18 mois maximum après la 1ère tentative
- ✓ 4 tentatives maximum par épreuve
- ✓ inscription à 6 sessions maximum (pouvant inclure plusieurs modules passés sur plusieurs jours)

Le certificat théorique est valable pendant les **36 mois** qui suivent la date à laquelle vous avez réussi toutes les épreuves

Equivalence :

Si vous êtes titulaire d'une licence CPL(A) ou ATPL(A) vous ne repassez que certains modules spécifiques. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Direction de l'Aviation Civile (DGAC).

Calendrier des stages théoriques CPL(H) / ATPL(H) 2023 :

Les cours sont dispensés dans nos locaux de Toussus-le-Noble.
Un stagiaire peut commencer par la 2ème partie et terminer par la 1ère partie.

Dates des stages théoriques CPL(H)	
Stage 1	
1ère partie	06/03/2023 – 08/04/2023
2ème partie	25/04/2023 – 10/06/2023
Stage 2	
1ère partie	-
2ème partie	-
Stage 3	
1ère partie	-
2ème partie	-

Dates des stages théoriques ATPL(H)	
Stage 1	
1ère partie	06/03/2023 – 08/04/2023
2ème partie	25/04/2023 – 10/06/2023
3ème partie	27/06/2023 – 05/08/2023
Stage 2	
1ère partie	-
2ème partie	-
3ème partie	-
Stage 3	
1ère partie	-
2ème partie	-
3ème partie	-

L'examen CPL(H) comporte 13 modules :

Épreuves	Matières	Nombre de QCM	Durée de l'examen
1ère partie			
010	Droit aérien et procédure de la circulation aérienne	33	0h45
040	Performance humaine	36	0h45
050	Météorologie	63	1h30
061	Navigation générale	45	1h30
062	Radionavigation	22	0h30
091	Communication VFR	24	0h30
2ème partie			
021	Connaissances générales des aéronefs (cellule et systèmes, électricité, motorisation)	60	1h30
022	Connaissances générales des aéronefs (instrumentation)	39	1h00
031	Masses et centrage	25	1h00
033	Préparation et suivi du vol	33	1h30
034	Performances	20	0h45
071	Procédures opérationnelles	30	0h45
082	Principes de vol	44	1h00

L'examen ATPL(H) comporte 13 modules (VFR) ou 14 modules (IR) :

Épreuves	Matières	Nombre de QCM	Durée de l'examen
1ère partie			
010	Droit aérien et procédure de la circulation aérienne	33	0h45
040	Performance humaine	48	1h00
050	Météorologie	84	2h00
061	Navigation générale	60	2h00
062	Radionavigation	34	1h00
091	Communication VFR	24	0h30
2ème partie			
021	Connaissances générales des aéronefs (cellule et systèmes, électricité, motorisation)	80	2h00
022	Connaissances générales des aéronefs (instrumentation)	60	1h30
031	Masses et centrage	25	1h00
033	Préparation et suivi du vol	33	1h30
034	Performances	35	1h00
071	Procédures opérationnelles	38	1h00
082	Principes de vol	44	1h00

Les dates des stages pourront être modifiées selon le nombre de candidats, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour passer les différents modules sur ordinateur au centre d'examen d'Orly, il est impératif de s'inscrire sur le site « **OCEANE** ».

Le programme officiel de la formation est disponible sur : www.developpement-durable.gouv.fr

5. FORMATION PRATIQUE

Pour devenir pilote professionnel hélicoptère, 2 choix possibles :

- ✓ une formation intégrée
- ✓ ou une formation modulaire.

Comment choisir celle qui correspond à votre profil ?

- ✓ vous êtes sans expérience aéronautique optez pour la formation intégrée.
- ✓ vous êtes titulaire d'une licence PPL(H) optez pour la formation modulaire.

5.1 Formation intégrée (s'adresse aux débutants):

5.1.1. Conditions d'entrée en stage :

Pièces à fournir :

- ✓ fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ autorisation parentale pour les élèves mineurs
- ✓ certificat **médical de classe 1** valide*

***Centres médicaux agréés à la délivrance de classe 1 :**

- ***Nyon (CH)*** : *Dr Raymondi* Tél : +41 22 994 61 61 (tarifs : 480 CHS + 550 CHS)
- ***Roissy*** – CEMA Air France : mail.cema@airfrance.fr
- ***Toulon*** : cempn@sainteanne.org
- ***Toulouse*** : https://cempn.fr/
- etc : il en existe d'autres en Europe (***Barcelone, Porto, Bruxelles***) ou en Guadeloupe.

Matériel nécessaire à la charge de l'élève :

- ✓ Carnet de vol aux normes PART-FCL
- ✓ Cartes aéronautiques de l'Ile-de-France
- ✓ Manuel de pilote privé avion (Cépaduès éditions)
- ✓ Théorie élémentaire de l'hélicoptère (Roger Raletz)

5.1.2. Déroulement de la formation :

Elle se déroule sur une période d'environ 18 mois.
Un instructeur référant vous suivra tout au long de votre formation, celui-ci sera à votre disposition pour le suivi de votre progression.

Contenu du stage pratique CPL(H) intégré :

La formation comprend un total de 135 heures de vol dont :

- ✓ 70 h minimum d'instruction en double commandes
- ✓ 10 h d'instruction de vol sans visibilité
- ✓ 5 h d'instruction en vol de nuit
- ✓ 50 h minimum en qualité de commandant de bord
- ✓ Briefings / débriefings à chaque vol

A l'issue de la formation vous réaliserez un test en vol d'une durée d'environ 2h30.
Le candidat devra avoir **18 ans** révolus le jour du test en vol final. (CPL H)

Sur l'aéroport de Toussus-le-Noble, un minimum de 145 h de vol est demandé par la DGAC, soit un ajout de 10 h supplémentaires.

Déroulement d'une séance pratique :

- ✓ Un briefing consistant à vous expliquer les exercices que vous réaliserez en vol
- ✓ Une visite prévol
- ✓ Le vol en double commandes
- ✓ Un débriefing avec l'instructeur sur le déroulement du vol
- ✓ Un créneau d'environ 3h est nécessaire pour chaque séance

5.2 Formation modulaire (S'adresse aux titulaires d'une licence pilote Privé – PPLH):

5.2.1. Formalités d'entrée en stage :

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ Autorisation parentale pour les élèves mineurs
- ✓ Certificat **médical de classe 1** valide *
- ✓ Certificat d'aptitude théorique CPL(H)
- ✓ Licence PPL(H) (Pilote Privé)
- ✓ Qualifications de type R22, R44 et R66 valides ou non
- ✓ Présentation du carnet de vol indiquant un minimum de **155 h de vol** en qualité de pilote d'hélicoptère, dont : 50 h en tant de commandant de bord incluant 10 h de navigation

***Centres médicaux agréés à la délivrance de classe 1 (Cf.5.1.1.)**

Matériel nécessaire à la charge de l'élève :

- ✓ Carnet de vol aux normes PART-FCL
- ✓ Cartes aéronautiques de l'Ile-de-France

5.2.2. Déroulement de la formation :

Elle se déroule sur une période d'environ 2 mois.
La formation débute après une évaluation en vol et un questionnaire théorique.
Un instructeur référant vous suivra tout au long de votre formation, celui-ci sera à votre disposition pour le suivi de votre progression.
Le stage pratique modulaire CPL(H) comprend au minimum **35 heures de vol**.

Contenu du stage pratique CPL(H) modulaire :

La formation comprend un total de 35 heures de vol dont :

- ✓ 20 h minimum d'instruction en double commandes
- ✓ 10 h d'instruction de vol sans visibilité
- ✓ 5 h d'instruction en vol de nuit
- ✓ Briefings / débriefings à chaque vol

A l'issue de la formation vous réaliserez un test en vol d'une durée d'environ 2h30.
Le candidat devra avoir **18 ans** révolus le jour du test en vol final.

Sur l'aéroport de Toussus-le-Noble, un minimum de 39 h de vol est demandé par la DGAC, soit un ajout de 4 h supplémentaires.

Déroulement d'une séance pratique :

- ✓ un briefing consistant à vous expliquer les exercices que vous réaliserez en vol
- ✓ une visite prévol
- ✓ le vol en double commandes
- ✓ un débriefing avec l'instructeur sur le déroulement du vol
- ✓ un créneau d'environ 3h est nécessaire pour chaque séance

Taux de réussite de nos principales formations

100% des candidats présentés ont réussi leur examen CPL(H), QT, théoriques : CPL(H) et ATPL(H)

99% des candidats présentés ont réussi leur conversion de licence étrangère.

6. TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

6.1. Tarifs formation :

Éléments	Tarifs (net)
Frais d'inscription CPL(H) intégré	2 000 €
Frais d'inscription CPL(H) modulaire	1 100 €
Certificat médical de classe 1 (délivrance)	Environ 500 €
Stage théorique CPL(H) (350h / 12 semaines)	6 500 €
Stage théorique ATPL(H) IR (650h / 18 semaines)	9 900 €
Cours individuels théoriques	80 €/h
Livres et matériel	Environ 1000 €
Instruction R22	450 €/h
Instruction R44	715 €/h
Instruction R66	975 €/h
Instruction Cabri G2	540 €/h
Instruction EC 120B	1 200 €/h
Instruction Ecureuil AS350	1 500 €/h
Frais d'émission de licence CPL(H)	225 €*
Frais d'inscription examen théorique CPL(H)	350 €*
Frais d'inscription examen théorique ATPL(H) IR	970 €*
Frais d'inscription examen pratique CPL(H)	270 €*

*Les redevances DGAC sont gratuites si le candidat est demandeur d'emploi à Pôle Emploi.

6.2. Tarifs location :

HÉGÉ-HÉLICO vous propose de louer les hélicoptères pour lesquels vous détenez une qualification de type valide.

Les tarifs indiqués ci-dessous incluent : carburant, assurance, huile d'entretien moteur, taxes d'Aéroport De Paris (ADP) sauf héliport de Paris (LFPI), Le Bourget (LFPB), Orly (LFPO) et Roissy (LFPG).

Hélicoptères	Tarifs TTC/h	Tarifs TTC/h (10h)
R22	400 €	380 €
R44	660 €	630 €
Cabri	490 €	460 €
R66	925 €	900 €
EC 120B	1 100 €	1 075 €
AS 350	1 385 €	1 350 €

L'ensemble de nos tarifs pourront être modifiés sans préavis.

6.3. Financement :

HÉGÉ-HÉLICO est agréé dans le cadre d'une formation continue par la DIRECCTE sous le N° 11 78 82859 78.

La formation continue peut être cofinancée par des cotisations patronales, une participation de l'état et/ou des collectivités locales. Pour plus d'informations vous pouvez consulter : https://www.transitionspro.fr/

Nous sommes certifiés QUALIOPI sous le numéro d'agrément 01887.

Cette exigence réglementaire est obligatoire depuis le 1er janvier 2022 pour toutes les formations à financement public.

Vous pouvez à présent utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF).

D'autre part, les banques proposent des prêts étudiant avec des taux assez faibles. Se renseigner dans un premier temps auprès de votre banque pour plus de renseignements.

Des différés de remboursement sont également attribués pour permettre de rembourser le capital emprunté ultérieurement.

Si besoin, nous avons un partenaire bancaire qui pourra vous aider à monter un dossier si nécessaire.